DIU Pathologie chirurgicale de la main

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

IMPORTANT : POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023, INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD (cliquez ici)

Référence formation : DIA531(1ère année) ou DIA532 (2e année)

Responsable de l'enseignement : Pr Emmanuel Masmejean

Forme de l'enseignement : en distanciel

Universités partenaires : Lille 2, Paris 13, Versailles Saint-Quentin, Sorbonne Université Paris Nord

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Première année :

* Connaître les bases anatomiques et physiologiques de la chirurgie de la main et du membre supérieur.
* Connaître les principales pathologies traumatiques et non traumatiques de la main.
* Connaître les pathologies les plus fréquentes, leur évolution naturelle, les traitements actuellement recommandés par la littérature.
* Savoir prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic et à moindre coût.
* Savoir prendre en charge un traumatisé de la main. Devant une plaie, savoir reconnaître celles qui justifient d'un transfert en centre spécialisé
* Devant un traumatisme fermé, faire le diagnostic lésionnel.
* Connaître les principes des traitements chirurgicaux.
* Savoir adresser un patient à un spécialiste médical ou chirurgical.

Deuxième année :

* Approfondir ses connaissances dans des domaines moins connus (main congénitale, chirurgie reconstructive, pathologie dégénérative du membre supérieur).

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA531 (1ère année) ou DIA532 (2e année)

Calendrier : Du 08/11/2021 au 15/06/2022

Volume horaire : 72 à 96 heures

Rythme : 6 à 8 sessions de 6 heures

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Le programme de l'enseignement est fixé conformément aux recommandations nationales du collège Français des enseignants en chirurgie de la main.

Première année : Six à Huit sessions de 6 heures de cours théoriques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 avril 2023

Deuxième année : Six à Huit sessions de 6 heures de cours théoriques. Cette année est organisée en plusieurs modules qui peuvent servir de session de formation continue :

- Module Coude-Epaule

- Module Chirurgie plastique de la main

- Module Chirurgie nerveuse du membre supérieur

La présence aux enseignements est obligatoire. L'enseignement est sanctionné par un examen de première année, organisé régionalement et un examen de fin d'études organisé au niveau national par le collège Français des enseignants en chirurgie de la Main. L'examen de fin d'études comporte, notamment, une épreuve écrite nationale, commune aux DU ou DIU de Chirurgie de la Main, faisant partie de la Fédération des DU et DIU de Chirurgie de la Main. Cette épreuve a lieu un jour donné, fixé à l'avance.

Première année : Un examen final, écrit, sous forme de QROC et de QCM. La moyenne est requise pour valider l'année. La présence aux cours est obligatoire (une absence autorisée sur justificatifs).

Deuxième année : La docimologie comprend :

- Une analyse du cursus du candidat.

- La discussion orale de cas cliniques.

- La présentation d'un mémoire écrit, original et dirigé par l'un des

membres enseignants, présenté et défendu comme une publication.

- Une épreuve écrite, commune à tous les DIU, comportant des QCM.

Évaluation de la formation

La qualité de la formation sera évaluée sur :

- Le taux de réussite à l'issue de la première année

- Le nombre d'inscrits en deuxième année (rapporté au nombre

d'inscrits potentiels compte-tenu des critères nécessaires)

- Une enquête de satisfaction systématiquement remises aux

étudiants lors du contrôle final

- Le nombre de mémoires faisant l'objet d'une publication

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Première année :

* les docteurs en médecine ou internes en chirurgie (DES) ou inscrit en AFS ou AFSA.

Deuxième année :

* les chirurgiens orthopédistes ou plasticiens (équivalence avec les pays extra-communautaires) ou internes en chirurgie inscrit au DESC d'orthopédie ou de chirurgie plastique et avoir validé la première année.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 avril 2023

Université Paris Cité

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **630 € / année**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **630 € / année**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **450 € / année** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **310 € / année** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de candidature : 1 juin 2021

Date de fin de candidature : 23 oct. 2021

Date de début de la formation : 8 nov. 2021

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

72 %

Taux de réussite (Taux de réussite sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs)

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)
Emmanuel Masmejean

Secrétariat pédagogique
Elina Demini
01 56 09 32 77
elina.demini@aphp.fr

Pôle Formation Continue Universitaire
Emilie Monnier
emilie.monnier@u-paris.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 avril 2023

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Lieu de formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 avril 2023